

10 Pour lutter contre le gel du point d'indice. 11 Pour obtenir une revalorisation historique. 12 Pour rejoindre le syndicat majoritaire dans les écoles maternelles et élémentaires. 13 Pour participer aux conseils d'école et aux conseils communaux au sein de la FSU. 14 Pour défendre les droits des enseignants. 15 Pour défendre les droits des communes. 16 Pour être accompagné dans ma mutation. 17 Pour préparer ma retraite. 18 Pour participer aux stages syndicaux. 19 Pour participer à la vie associative. 20 Pour devenir militant SNUipp-FSU. 21 Pour lutter contre toutes les discriminations. 22 Pour lutter contre les inégalités. 23 Pour recevoir chez moi le bulletin professionnel de l'Union de la FSU. 24 Pour participer à la vie associative. 25 Pour faire entendre ma voix. 26 Parce que je veux faire de la démocratie dans l'Éducation Nationale. 27 Parce que je crois à la force de l'Éducation Nationale. 28 Parce que le SNUipp-FSU obtient chaque jour des victoires face à l'administration. 29 Parce que ma cotisation est déductible de mes impôts à 66%. 30 Parce que ce sont les

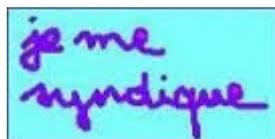
**En 2021,
on a tous une bonne raison
d'adhérer au SNUipp-FSU**

adherer.snuipp.fr



Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°12

Sommaire: Hiérarchie, Webinaire, Réunions, 108 h, classes de découverte, Alternants, AESH, HSE, RDV de carrière, Carrière et droits, EPS, Marche pour la paix



Les député·es de la commission des affaires culturelles et de l'éducation viennent d'examiner la proposition de loi Rilhac et ouvrent la possibilité de placer le·la directeur·trice en position de supérieur·e hiérarchique dans les écoles.

Il lui serait ainsi confiée une autorité fonctionnelle définie par le·la DASEN.

Pour faire barrage à ce bouleversement annoncé du fonctionnement de l'école, le SNUipp-FSU appelle les enseignant·es à interpeller leur député·e avant le **mercredi** 29 septembre, date du vote de cette proposition de loi dans l'hémicycle. Ce bouleversement envisagé entre en résonance avec les annonces présidentielles sur **les 50 écoles de Marseille** et les conclusions du Grenelle faites par le ministre.

Agir avant le vote du mercredi 29 septembre

Le SNUipp-FSU lance dès **aujourd'hui** une action flash et appelle les directeur·trices, adjoint·es comme tous·tes les enseignant·es, à interpeller leur député·e d'ici le vote dans l'hémicycle, prévu **ce mercredi** 29 septembre.

Pour cela, un site dédié vient d'être mis en ligne

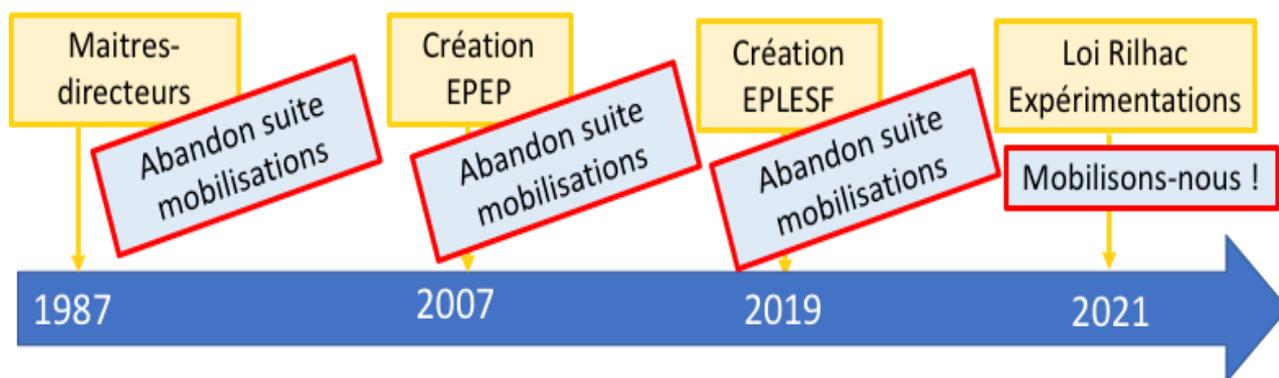
<https://mes-parlementaires.snuipp.fr/pas-de-hierarchie-dans-l-ecole>

Un clic contre la hiérarchie dans l'école

Le SNUipp-FSU permet aux enseignant·es d'écrire à leur député·es en un clic via une via une plateforme en ligne.

Je CLIQUE ICI :

<https://mes-parlementaires.snuipp.fr/pas-de-hierarchie-dans-l-ecole>



La loi Rilhac adoptée en commission

La proposition de loi Rilhac sur la direction d'école a été adoptée par la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Ce qui change.

La petite musique jouée par Emmanuel Macron sur un air de libéralisation du fonctionnement des écoles publiques lors de son discours de Marseille s'est traduite à l'Assemblée nationale mercredi 22 septembre, par l'adoption de la proposition de loi Rilhac en commission, votée largement par la majorité LREM, Modem, Agir ensemble.

Lire la suite

Lire le décryptage du SNUipp-FSU

URGENCE
SERVICE PUBLIC
D'ÉDUCATION

Les rencontres en ligne du
SNUipp-FSU



RILHAC, MARSEILLE, GRENELLE...
*Quelle direction, quel fonctionnement
pour l'école ?*

Mercredi 29 septembre 2021
Rendez-vous à 20h30 avec

Claude LELIÈVRE

Agrégé de philosophie et
historien de l'éducation



WEBINAIRE

Rilhac, Marseille, Grenelle... quel fonctionnement pour quelle école ?

Le projet de loi Rilhac, les annonces présidentielles de Marseille et les mesures prévues par le Grenelle mettent à mal la direction et le fonctionnement collectif des écoles. Pour réfléchir à cette question, le SNUipp-FSU organise un webinaire avec Claude Lelièvre, le 29 septembre 2021 à 20h30.

La loi Rilhac, l'annonce du Président de la République d'une expérimentation à Marseille et l'emploi fonctionnel prévu par le Grenelle de l'Éducation **menacent le fonctionnement des écoles publiques républicaines.**

Le SNUipp-FSU s'empare de la question et organise un webinaire avec Claude Lelièvre spécialiste des politiques éducatives :

**« Quel fonctionnement pour quelle école ? »,
le mercredi 29 septembre 2021 à 20h30.**

S'inscrire ici



**Plusieurs
dates possibles!**

En PRESENTIEL en OCTOBRE : venez nombreux

- Cagnes sur mer école Daudet **samedi** 2 octobre à partir de 8h30
- Cannes école Pagnol **vendredi** 8 octobre à partir de 17h
- Nice école du Port **samedi** 9 octobre à partir de 8h30
- Nice école St Isidore **mercredi** 13 octobre à partir de 8h30

Ces réunions se tiendront dans le strict respect des mesures sanitaires

Informez juste par mail l'IEN (**modèle ici**) de votre participation à la RIS pour pouvoir par la suite la déduire.

Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.



Concernant le volume horaire des concertations il se décompose ainsi désormais depuis déjà l'an dernier (et donc 2018) sur de nombreuses circonscriptions :

- ▶ les 18 h + 6h sur "enseigner en réseau" (anciennement deuxième journée de pré rentrée)

LIRE : le BO sur le calendrier scolaire :

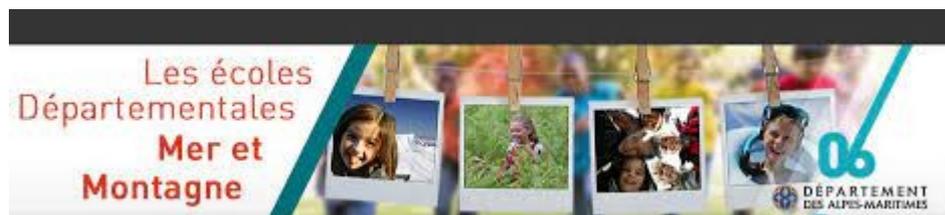
<https://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

- ▶ Ces 6 heures sont dans les faits "récupérées" par toutes les circonscriptions pour augmenter le temps de concertation et donc dans les faits ce sont 24h qui sont mises en place. Ces 6 heures sont axées, selon les circonscriptions, sur des projets plus spécifiques (Ecole et Cinéma, Fape ...) ou sur des concertations plus classiques sur les fondamentaux encore et toujours ...
- ▶ Pour rappel aussi le fait d'aller aux réunions d'infos syndicales vous permet de récupérer sur les 108h hors APC ou sur la Journée de solidarité. Ne pas hésiter non plus !
- ▶ Et mettre en place également la consigne syndicale du SNUipp-FSU (encore plus d'actualité et légitime eu égard à tout cela !) relative à la réappropriation du temps dû aux APC pour prendre en compte tout ce travail invisible ! (<http://findesapc.snuipp.fr/>)

Sur la formation en constellation [ici](#)

Classes de découvertes : le SNUipp-FSU 06 intervient à nouveau !



En fin d'année dernière le SNUipp-FSU avait contacté le maire de Nice suite à un possible désengagement de la ville de Nice dans le financement des classes de découvertes.

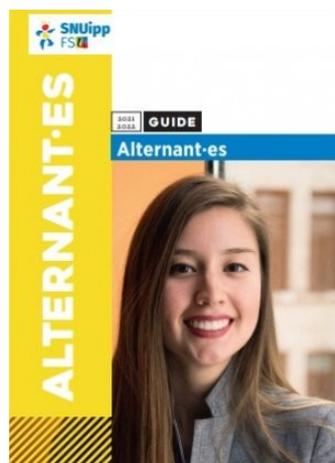
Le conseil départemental avait contacté nos collègues pour savoir s'ils maintenaient leur séjour dans les écoles départementales : Auron, La Colmiane et Valberg et l'Ecole de la Mer à Saint-Jean-Cap-Ferrat pour l'année civile 2022.

La forme nous avait interrogé également. Un phoning du conseil départemental auprès des collègues (propriétaire des locaux) alors que le financeur (ville de Nice) ne s'est pas exprimé.

Nous venons de recontacter la Mairie.

Elle nous renvoie aux arbitrages budgétaires pour l'année civile 2022.

A suivre



Nouveau ! Guide du SNUipp-FSU à l'attention des alternants

A destination des nouveaux entrants dans le métier, plus particulièrement les alternants.

A lire [ici](#)



Réunion de rentrée spéciale AESH

Lundi 4 octobre, venez débattre de vos conditions de rentrée avec le SNUipp-FSU et le SNES-FSU !

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les conditions de rentrée, aborder la question de vos conditions de travail, le fonctionnement des PIAL... **Et de préparer la journée nationale d'action du 19 octobre.**

Toutes les infos pratiques ici



HSE

Saisie des HSE des stages de réussite - oct à déc 2021

Voir le calendrier de saisie :

<https://06.snuipp.fr/spip.php?article9754>

SNUipp
FSU
RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Les avis du Dasen sont arrivés dans les boîtes Iprof

Si vous estimez que l'appréciation finale ne convient pas : 2 démarches pour faire un recours

Modèles de recours

Tout est ici

CAPD 17 décembre 2021



CARRIERES et DROITS des personnels dans les écoles - Nouvelle brochure 2021/2022

Rémunérations, carrière, temps de travail, mobilité, inspection, action sociale... ces questions sont des préoccupations fortes pour les enseignantes et les enseignants des écoles.

- ▶ Connaître ses droits pour les faire respecter est essentiel.
- ▶ Le SNUipp-FSU publie une brochure synthétique pour faire le point sur les principaux aspects de la carrière.
- ▶ Un document qui présente aussi les propositions du syndicat pour qu'enfin notre profession soit reconnue, respectée et revalorisée à la hauteur de son engagement pour les élèves et l'école.

Lire la brochure



N'hésitez pas à consulter le GUIDE spécial " Action sociale interministérielle - toutes les aides possibles - élaboré par la FSU (édition 2021)

C'est ICI

CONTACTEZ NOUS POUR TOUTE QUESTION !

LES INFOS RECTORAT de NICE : ICI

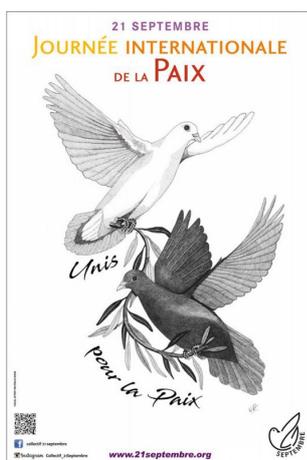


20 mesures pour apprendre en EPS

La semaine de l'EPS aura lieu du 20 au 26 septembre 2021. A cette occasion, le SNUipp-FSU et le SNEP-FSU proposent 20 mesures pour apprendre en EPS à l'école primaire, développer le sport scolaire et augmenter l'activité physique quotidienne.

En cette rentrée le ministre généralise la mise en place de « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes » en plus des 3 heures d'EPS au programme. Mais **la question du développement des pratiques sportives ne peut se résumer à « bouger plus »**. Le rôle de l'école n'est pas seulement d'inciter à bouger, mais bien d'éduquer à l'activité physique et sportive. **Les apprentissages en EPS sont aussi fondamentaux que les autres**. Mais les enseignant.es rencontrent de nombreux obstacles à cet enseignement : manque d'équipements, formation insuffisante, surcharge des programmes ...

Lire la suite



Comme dans de nombreuses villes de France, à Nice, se déroulera la Marche pour la Paix, organisée par le Mouvement de la Paix des Alpes Maritimes

Samedi 25 Septembre 2021 à 15 h Place Masséna

Ce sera un moment décisif pour faire prendre en compte les questions de la paix dans le débat public qui va se développer avec la campagne des présidentielles. Ce sera aussi le moment de dire **Stop les Guerres, Stop les Violences , Stop la Misère** et d'affirmer notre solidarité avec les victimes des guerres et des violences, partout dans le monde, avec une pensée particulière pour les Afghanes et les Afghans.



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos